



L'EDITORIAL DU MAIRE



Votre Espace culturel.

Une bibliothèque, des salles d'enseignement de musique, de théâtre, d'arts plastiques, une salle de 150 places en un lieu central, le site des Chardonnerets près de la maison des associations, terrain propriété de la commune dans un cadre agréable. Un bâtiment accessible à tous, à taille humaine. Un équipement attendu, un projet prêt.

Rappelons quelques dates d'une déjà trop longue histoire.

- *Décembre 2005.* Vote unanime du Conseil municipal pour le choix du site des Chardonnerets.
- *Mars 2007.* Vote unanime du Conseil municipal autorisant le dépôt du permis de construire.
- *Janvier 2008.* Le permis de construire est obtenu.
- *Mars 2008.* Élections municipales. Les listes en faveur d'un espace culturel recueillent 70% des voix, bien au-delà de la majorité municipale.
- *Juin 2008.* L'association Bois le Roi environnement dépose un recours au Tribunal administratif de Melun afin d'annuler le permis de construire.
- *Décembre 2008.* L'association Bois le Roi environnement dépose un référé au Tribunal administratif de Melun afin de suspendre le permis de construire.
- *Janvier 2009.* Le Juge des référés du Tribunal administratif de Melun rejette ce recours en référé.
- *Octobre 2009.* En appel, le Conseil d'Etat, dans l'attente du jugement sur le fond du Tribunal administratif de Melun, suspend le permis de construire. Il estime qu'il y a doute sur 2 objections sur les 6 développées dans le recours. Il s'a-

git de règle d'urbanisme en matière d'alignement à l'espace public et de places de parking insuffisantes sur l'emprise du terrain. Les 4 autres points sont écartés par le Conseil d'Etat à savoir : démolition de clôture, hauteur de construction, aspect extérieur du bâtiment et coefficient d'occupation du sol.

○ *Octobre 2010.* Permis modificatif déposé par la commune en tenant compte des remarques du Conseil d'Etat : parking étoffé sur l'emprise du terrain, alignement du bâtiment par rapport à l'espace public.

○ *Décembre 2010.* L'association Bois le Roi environnement dépose un nouveau recours au Tribunal administratif de Melun afin d'annuler le permis de construire modificatif.

Et maintenant ?

Nous sommes en attente du jugement sur le fond du Tribunal administratif de Melun.

Nous attendons également la décision de la Région Ile de France pour l'octroi d'un contrat avec la commune incluant la subvention pour l'Espace culturel. En effet le retard lié aux procédures juridiques n'avait pas permis d'utiliser la subvention déjà octroyée pour ce projet par la Région dans le précédent contrat qui fut signé en 2003. Rappelons que ce projet a un coût de 2.3 millions d'euros HT et repose en partie sur l'obtention de subventions. La somme de 942 000 euros HT citée ici ou là était celle affectée au projet dans le précédent contrat régional ; elle ne représentait que la quotité restante de l'enveloppe maximale de subventions et en aucun cas le montant total du projet.

Est- il besoin de rappeler l'importance capitale de l'Espace culturel pour notre commune.

Sans espace culturel, quel avenir pour l'école de musique, de théâtre, les ateliers d'arts plastiques actuellement dans des locaux vétustes et inadaptés ? Assurément aucun.

Quel avenir pour la bibliothèque municipale actuellement dans des locaux vétustes, inadaptés, inaccessibles aux personnes à mobilité réduite ? Assurément aucun.

Votre Espace culturel est chaque jour un peu plus une impérieuse nécessité.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2011.

Bonne Lecture
Nicole DELPORTE



Inseré dans ce Tambour

le document d'information communal sur les risques majeurs

Dans ce numéro

- ✓ *L'Eco-station des îles* p2
- ✓ *Rapport sur l'eau* -3-
- ✓ *Agenda 21* p2
- ✓ *Horaires SNCF* 4
- ✓ *Rétrospective* p5
- ✓ *Billet d'humeur hivernal* p6
- ✓ *Informations pratiques* p7
- ✓ *A vos agendas* p8

L'ECO-STATION DES ILES

Pierre Malvoisin, Conseiller municipal, délégué à l'eau



Une éco-station près de chez nous ?

Tout à fait, et plus exactement à Chartrettes, en bordure de Seine et de l'espace naturel sensible situé entre Chartrettes et Livry sur Seine.

C'est le nom de la station d'épuration qui traite les eaux usées de Bois le Roi, Chartrettes et Fontaine le Port. Le qualificatif d'« Eco » n'est pas usurpé, car cette station toute neuve, inaugurée il y a moins de deux ans, répond en tous points aux exigences environnementales en la matière, et même au delà.

Le traitement est biologique grâce à des bactéries qui digèrent en 24 heures la matière organique (carbone et azote) ; le phosphore est traité par un procédé physico-chimique simple de précipitation après injection de



chlorure ferrique ; les odeurs sont filtrées au travers d'un lit d'écorces porteuses de bactéries épuratrices ; les eaux nettoyées cheminent tranquillement en sortie de station dans deux bassins plantés d'un mélange de végétaux épurateurs, pour finition avant rejet en Seine ; et les boues, une fois enrichies d'un apport de chaux qui les hygiénise et favorise leur dessiccation, sont épandues dans des

champs aux alentours selon un plan d'épandage approuvé par les services de la préfecture.

Environ 1400 m³ d'eaux usées sont ainsi traités quotidiennement avec un rendement épuratoire exceptionnel de 97% (mesuré par exemple par le taux de matière en suspension).

Allez vous promener en famille du côté de l'Eco-station des Iles (et du parc de l'espace naturel sensible qui la jouxte) : vous

risquerez même à la belle saison de rencontrer des familles de cygnes et d'oies sauvages qui barbotent avec bonheur dans les bassins de finition.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Rapport sur l'eau

Le 9 décembre dernier, Pierre Malvoisin, Conseiller municipal délégué à l'eau a présenté le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Par délégation de service public, c'est la société des Eaux de Melun (groupe Véolia) qui assure la gestion du service (contrat d'affermage du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2014).

364 743 m³ d'eau ont été prélevés en 2009 et distribués par 44,8km de réseau à 2444 abonnés dont 2406 domestiques soit + 0,7% par rapport à 2008.

La consommation moyenne est en baisse constante : 112m³ en 2009 contre 140 m³ en 2005 en moyenne annuelle par abonné domestique.

Au 1^{er} janvier 2009 le prix de l'eau potable à Bois le Roi était de 1,65€ TTC par m³ ce qui situe la commune au niveau de la moyenne départementale (*voir le comparatif sur <http://eau.seine-et-marne.fr/analyse-departementale>*).

La qualité de l'eau est tout à fait satisfaisante puisque 100% des prélèvements ont été jugés conformes à la réglementation tant au niveau de la microbiologie que des paramètres physico-chimiques.

A noter enfin qu'il y a sur le territoire de la commune 113 poteaux d'incendie, tous opérationnels.

2

EN ROUTE VERS L'AGENDA 21 DU PAYS DE SEINE

Corinne Le Quenenec, Maire-Adjointe, déléguée au développement durable



La commune de Bois le Roi et l'intercommunalité du Pays de Seine fidèles à leur volonté d'œuvrer en faveur du développement durable souhaitent poursuivre leur engagement avec vous.

Pourquoi mettre en place un Agenda 21 local du Pays de Seine ?

Nous avons tous conscience de l'urgence de la prise en compte des enjeux du Grenelle de l'environnement et nous voulons répondre aux besoins de notre commune en conciliant protection de l'environnement, développement économique et progrès social.

Nous centrons nos réflexions sur le territoire élargi de la communauté de communes car

nous partageons les mêmes enjeux environnementaux, économiques, sociaux ainsi que certaines structures (Seine et forêt, gares, collège).

La démarche ?

L'objectif est de faire un état des lieux de nos atouts et faiblesses, en terme de développement durable, puis de définir les enjeux pour notre territoire avant d'établir les actions concrètes permettant d'y répondre.

Coordonner l'ensemble de ces actions pour la collectivité du Pays de Seine dans une approche globale permettra de mutualiser nos moyens, partager nos expériences et réduire certaines dépenses.

Comment définir les actions à mettre en œuvre ?

Des réunions publiques et des groupes de travail sont organisés pour échanger et partager autour des cinq finalités du développement durable :

la cohésion sociale et la solidarité entre générations, les économies d'énergies, la protection des ressources, notamment l'eau, les déplacements et la préservation de la biodiversité et des milieux.

Les ateliers du vendredi 29 octobre et le salon du développement durable du 30 octobre ont marqué le lancement de notre Agenda 21. Ces

ateliers organisés avec la participation d'élus, d'institutionnels et d'acteurs économiques et associatifs du territoire ont remporté un vif succès. Un aperçu de ces journées est présenté sur le site du Pays de Seine (<http://www.cc-paysdeseine.fr>)

Avec qui ?

La réunion autour du thème «solidarité et cohésion sociale» a réuni une vingtaine de personnes le 4 décembre dernier. Vous pouvez rejoindre les groupes de travail qui se sont constitués lors de cette rencontre. Nos réflexions portent ce mois sur «les économies d'énergie». Des actions ont déjà été entreprises dans ce sens au sein de notre commune. Venez nombreux à la prochaine réunion, partager vos expériences, faire des propositions et échanger le 15 janvier 2011, Préau de l'école Olivier Métra.

Promenade en calèche vers l'Espace Naturel Sensible entre Chartrettes et Livry sur Seine durant le salon du développement durable le 30 octobre 2010



AGENDA 21 : UN IMPÉRATIF VITAL ET UNE MUTATION IDÉOLOGIQUE

Daniel TACCON Conseiller Municipal, délégué aux finances



La définition de l'Agenda 21 repose sur son triptyque social/économique/environnement.

Ils sont tous trois nécessaires mais la priorité environnementale ne doit pas être retardée.

Il ne suffira pas de privilégier les actions socio-économiques et de réaliser quelques actions environnementales peu contraignantes, pour l'affichage.

Le temps est compté pour agir, que ce soit en ce qui concerne la biodiversité et le réchauffement climatique par exemple.

Si nous ne stoppons pas immédiatement l'accroissement de la production de CO₂, nous ne pourrions limiter l'élévation de la température moyenne terrestre à 2%, seuil au-delà duquel le pire est à craindre.

Si nous ne maîtrisons pas rapidement la disparition des espèces, la biodiversité s'appauvrira de façon accélérée jusqu'à hypothéquer la possibilité même de la vie.

La «civilisation humaine» prime-t-elle la conservation de la biosphère ?

Peut-elle se considérer comme tout à la fois ce qui justifie et ce qui finalise le comportement humain ?

Même enfermée dans son autoglorification et auto-justification, la civilisation humaine a perçu et introduit dans la définition même du développement durable, en premier lieu la nécessité de permettre sa propre perpétuation.

Se justifier a minima par le respect de l'avenir des générations suivantes, leur donner une chance de vivre mieux que les précédentes.

Les primats religieux dominants du côté occidental et le positivisme scientifique ont longtemps considéré la nature comme un instrument dont l'homme devait user pour croître et multiplier.

La réalité a dépassé la pensée ! Le marketing triomphant a, pour soutenir perpétuellement la croissance de l'ère industrielle, relayé cette idéologie en utilisant toujours plus les principes de plaisir et de vanité que l'on sait inépuisables et si faciles à susciter en chacun d'entre nous.

Dans la civilisation occidentale, le substrat environnemental a disparu des contraintes conscientes et des fins.

Jusqu'au jour où l'effet boomerang commence à s'exercer. Nous y sommes.

LE TAMBOUR DE VILLE

Avec une vitesse acquise considérable et des freins idéologiques et économiques terribles. Tel un cycliste qui veut à tout prix reprendre de la vitesse (la fameuse croissance) pour garder son équilibre tout en sachant qu'il ne fait ainsi que précipiter sa rencontre avec le mur ou le précipice, au choix, qu'il a en face de lui. Pour continuer la comparaison cinétique il faudrait réussir un freinage d'urgence en virage sans bloquer les roues et donc sortir de la route (c'est à dire sans plonger dans la misère ou la guerre) : ABS+ ESP au top niveau.

Certes il faut du logiciel humain de haut niveau pour y arriver et il faut qu'il soit quasi universellement réparti du moins au niveau de l'intérêt universel à agir dans le même sens.

Il faut aussi bien entendu un contrat social implicite ou explicite, localement et plus largement international, qui répartisse de façon juste et admise les efforts de comportements nécessaires.

Vaste tâche et ambition.

Il faut y croire, et agir dans ce sens au niveau social et pédagogique. C'est le vrai progrès exemplaire à réaliser.

Mais on ne peut attendre pour engager les actions indiscutablement indispensables à la sauvegarde de la biosphère (nous vivons dans et

de la biosphère même si nous nous complaisons volontiers dans la logosphère mentale et culturelle).

Dans sa présentation, le développement Agenda 21 type article : l'homme en **premier intention** pour réduire inégalités d'alimentation, santé et éducation d'où **en préalable** et nécessaire, un environnement préservé sans quoi le reste n'a pas de sens.

Placer l'homme dans les objectifs premiers, c'est déjà là un anthropocentrisme des préoccupations qui peut nous conduire à dévaloriser et négliger des facteurs externes de notre propre survie.

En tout état de cause, au niveau de l'action, il faut agir fortement dans le concret environnemental, et remettre en cause cette maxime de courte vue, «intérêt bien partagé commence déjà par soi même», y compris au niveau de l'espèce humaine qui ignore dramatiquement le principe de dépendance et coopération universelle.

L'Agenda 21 est une contribution locale concrète à cet impératif : nous vous invitons à y participer.

HORAIRES SNCF

PARIS GARE DE LYON-BOIS LE ROI

Les horaires en vigueur depuis le 12 décembre 2010 jusqu'au 10 décembre 2011



Horaires du lundi au vendredi

Horaires du samedi, dimanche et fêtes

Bois le Roi	Paris	Paris	Bois le Roi	Bois le Roi	Paris	Paris	Bois le Roi
5.38	6.11	6.35	7.08	5.38	6.11	6.35	7.08
6.14	6.50	7.35	8.08	6.37	7.11	7.35	8.08
6.42	7.16	8.35	9.08	7.37	8.11	8.35	9.08
7.14	7.50			8.37	9.11		
7.42	8.16	10.35	11.08	9.37	10.11	10.35	11.09
8.14	8.50	11.35	12.08			11.35	12.08
8.48	9.23	12.35	13.08	11.37	12.13	12.35	13.08
9.37	10.11	13.35	14.08	12.37	13.13	13.35	14.08
		14.35	15.08	13.37	14.11	14.35	15.08
11.37	12.13	15.35	16.08	14.37	15.11	15.35	16.08
12.37	13.13	16.16	16.51	15.37	16.11	16.35	17.08
13.37	14.11	16.43	17.15	16.37	17.11	17.35	18.08
14.37	15.11	17.16	17.51	17.37	18.11	18.35	19.08
15.37	16.11	17.43	18.15	18.37	19.11	19.35	20.08
16.37	17.11	18.16	18.51	19.37	20.12	20.35	21.08
17.37	18.11	18.43	19.15	20.37	21.13	21.35	22.08
18.37	19.13	19.16	19.51	21.37	22.11	22.35	23.08
19.37	20.12	19.35	20.08	22.37	23.11	23.35	00.08
20.37	21.13	20.35	21.08	23.37	00.13	00.35	01.08
21.37	22.11	21.35	22.08				
22.37	23.11	22.35	23.08				
23.37	00.13	23.35	00.08				
		00.35	01.08				

C'était le 4 décembre...le repas des Anciens



Brin de causette avec Dominique Claudet, Maire-Adjointe déléguée aux Affaires sociales et Nicole Delporte, Maire.



C'était le 5 décembre...l'arbre de Noël



Au rendez-vous, le Père Noël et Cœur 2 Clowns.

C'était le 12 décembre...le marché de Noël



Des mots d'enfants en poésie

Le Téléthon a permis aux CE2 de l'école Olivier Métra de rencontrer les enfants de l'école du Centre de Rééducation du Château de Brolles. Après un petit tour du parc enneigé, valides et handicapés ont appris à se connaître durant ce moment musical et convivial. Cette sensibilisation à la diversité n'est que le point de départ à d'autres échanges comme l'illustre si joliment ce poème des élèves de Mme Verdureau. Au-delà des fauteuils et autres appareillages, les enfants ont su trouver des camarades. Bientôt ce sera le tour d'une délégation de Brolles de venir découvrir l'école de la commune.

*Entends-tu la musique?
Elle vient du château de Brolles
Qui cache une belle école
Où vivent des enfants sympatiques.*

*C'est moins grave d'être malade,
Quand on peut faire une balade,
Ou jouer au tir à l'arc
Dans un magnifique parc !*

*En suivant le son de la guitare,
Tous ensemble, nous avons marché
Et chanté avec Didier.
Quelle merveilleuse fanfare !*

*Pas un seul écureuil !
Mais dix mille feuilles
Qui craquent sous les fauteuils...*

*Regardez comme Tom est agile
Sur son vélo différent ;
Il se montre très habile
Au milieu des enfants.*

*C'est l'heure du goûter !
On boit tous du jus d'orange
Et grâce au verre de l'amitié,
On a un vrai moment d'échanges.*

*C'est une formidable action
Que celle du Téléthon
Qui nous a permis cette rencontre,
Car, nous, les maladies, on est contre !*

La classe de CE2
de Madame Verdureau

PREMIER PAS PONGISTE**Finale locale le dimanche 6 février, gymnase Langenargen**

A partir de 13 h 30 : pointage des participants
 14h : début de la compétition ; 15h30 : goûter offert
 Vers 17h : finales. *Sauf pour les finales, 2 manches gagnantes pour terminer plus tôt que les éditions précédentes.* Remise des récompenses vers 17 h 30



Pour la troisième fois l'école primaire Olivier Métra et l'éducateur sportif Michel Ferri, en partenariat avec la section tennis de table de l'USB et la commune, ont organisé un cycle d'initiation au tennis de table. Une classe de CM2 a aussi participé à l'activité cette année. Environ 140 élèves du CE2, CM1 et CM2 ont participé à cette initiation au gymnase Langenargen en septembre et en octobre.

Cette année encore, la section tennis de table a décidé d'inviter tous les élèves de l'école Olivier Métra, filles et garçons, à participer à la finale locale qui aura lieu le 6 février 2011.

Cette manifestation est complètement gratuite. Pour une meilleure organisation, merci de pré-inscrire les enfants par courriel à usb.tt@free.fr ou au 06 79 34 25 16. Pour cette finale locale, l'USB section tennis de table a déjà reçu le support de la commune, du Comité Départemental Olympique et Sportif, de la FFTT. Vous voulez aussi nous soutenir et participer au succès de cet évènement :

merci de contacter Jean-Paul Christophe au 06 79 34 25 16.

Tous les enfants participant à la finale locale recevront des cadeaux offerts par nos partenaires ou par la section. Les meilleurs recevront en plus coupes et médailles. De nombreuses autres surprises attendent les enfants et leurs parents. Venez donc les soutenir. Suite au Premier Pas Pongiste, la section tennis de table proposera une inscription à tarif préférentiel à tous ces enfants. Ils pourront aussi s'inscrire à une semaine de stage Tennis de Table pendant les vacances de février et peut-être en avril 2011. Ces stages sont plus largement proposés à tous les enfants bacots dans la limite des places disponibles. Lors du cycle d'initiation pongiste de l'automne 2010, la section tennis de table a fourni le matériel (15 tables, séparations, raquettes et balles) et a assuré dans l'anonymat complet la logistique (montage et démontage du matériel deux fois par semaine). Ce matériel sera également mis à disposition des enfants pour la finale.

Venez nombreux.

Bonne Année à tous les Bacots de la part de la section Tennis de Table de l'USB.

BILLET D'HUMEUR HIVERNAL**6**

L'épisode neigeux du début décembre a démontré que malgré la pléiade de services mis en place sur le plan national, et la haute technologie dont disposent un bon nombre d'entre eux, dans cette société là, cependant, tout ne peut être anticipé voire résolu à l'avance.

Au Café du Commerce on a entendu des aphorismes, finalement assez sensés, peut-être extraits des pensées de Mao: «il faut que la neige soit tombée pour qu'on puisse l'enlever» ou bien : «ce n'est pas en coinçant le baromètre sur 'beau' que le temps va s'améliorer».

En prévision de la neige, épandre du sel se ferait à perte car, soit la pluie entrainerait ce sel à l'égout, soit la circulation le chasserait de la chaussée vers le bas côté. Alors il faut attendre que la première neige se soit déposée pour que le sel soit fixé et puisse agir sous l'effet de la circulation. Et encore faut-il que la température ne descende pas en dessous de - 5°. Il importe donc de suivre la recommandation de ne circuler en voiture (ou en camion) qu'en cas d'absolue nécessité

afin de laisser le champ libre aux services qui pourront ainsi procéder aux traitements de la voirie.

Il importe également d'équiper son véhicule afin d'aborder les intempéries dans de bonnes conditions. Sans parler de la connaissance des techniques de circulation hivernale.

On aura certainement remarqué qu'il arrive qu'il pleuve à Chartrettes mais pas à Bois le Roi et inversement. On aura aussi aperçu, au loin, un nuage se décharger ponctuellement d'une grande quantité d'eau. Les prévisions météo n'auraient su indiquer avec précision où cette eau devait tomber. La météorologie n'est pas une science exacte. Elle n'est d'ailleurs pas la seule. Elle sait expliquer ce qui s'est passé mais ne prévoit l'avenir qu'en fonction de ce qu'elle a déjà observé et des multiples possibilités qui se présentent.

Restons nous-mêmes vigilants, balayons la neige et cassons la glace devant chez nous ; en cas d'accident la responsabilité civile du propriétaire peut d'ailleurs être engagée. Et puis cela permettra au 1000 Pattes de marcher sans encombre !

François Seillot, Premier Maire-Adjoint

Allo Déchets (service d'enlèvement d'encombrants à domicile sur rendez-vous)
01 64 23 35 54 10€ pour 1m³
Déchetterie du Châtelet-en-Brie:
service gratuit,
Lundi au vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 18h
Dimanche de 10h à 13h
01 64 13 32 09
Le tri sélectif: Un doute, un problème ? 0800 133 895
Problèmes eau ou égoûts
VEOLIA : 0 811 900 400
Les piles et cartouches usagées
Containers en Mairie (hall d'entrée)


Des disques de stationnement zone bleue, sont disponibles gratuitement en Mairie

STRUCTURE ACCUEIL EMPLOI

Chaque mardi de 14h à 17h
en Mairie

Ouvert à toutes les personnes en recherche d'emploi
Nathalie Buisson
01 60 59 18 26.

Un ordinateur avec connexion Internet est à votre disposition

Vous rencontrez un problème, une difficulté, handicap, maladie, isolement... 

Le CCAS AIDE A VOUS RENDRE LA VIE PLUS DOUCE

et trouve avec vous des solutions.
Venez en parler avec nous à la permanence en mairie,
tous les lundis de 14h à 16h, et sur rendez vous au 01 60 59 18 26.



Bourse au permis de conduire

Pour les jeunes de 18 à 25 ans qui ont un projet professionnel et qui ont des difficultés à financer le permis de conduire. En contrepartie de l'aide financière apportée, le jeune candidat participera à une activité bénévole d'intérêt collectif à but humanitaire, social ou environnemental. Dossier à retirer auprès du CCAS, en mairie. Nathalie Buisson, 01 60 59 18 26.

Allo enfance maltraitée :
0800 05 41 41 ou 119
Violence conjugale : 3919
Maltraitance personnes âgées et personnes handicapées : 3977

Conciliateur de justice

Accueil et permanence les mardis après-midi
Maison de la médiation
240 bis rue Grande
Fontainebleau
01 60 74 64 84

Atelier Brin de caouette

Tous les premiers jeudis du mois en Mairie à 14h30

Atelier lecture, culture pour les seniors

Mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale(CCAS), avec l'appui de la bibliothèque municipale et de l'Adellec (Association pour le développement de l'écriture, de la lecture, des loisirs et de la culture) il est destiné aux seniors.

Les personnes ne pouvant se déplacer doivent s'inscrire auprès de Nathalie Buisson au 01 60 59 18 26.

Les Ateliers du CCAS pour les seniors

Dans l'esprit de l'Atelier Brin de caouette, l'atelier lecture qui connaît un beau succès, le Centre Communal d'Action Sociale réfléchit à la mise en place de nouveaux ateliers pour les seniors :

- atelier informatique,
- atelier sécurité routière,
- atelier sécurité avec le concours de la police municipale et de la police nationale,
- conférence nutrition ou comment mieux se nourrir avec la participation d'une diététicienne.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact dès maintenant auprès du CCAS, en mairie, Nathalie Buisson, 01 60 59 18 26.

8 mars 2011 : passage à la télévision numérique pour la région Ile de France

Information sur www.tousaunumérique.fr
ou 0 970 818 818 (du lundi au samedi de 8h à 21h, prix d'un appel local).



Nouveau à Bois le Roi

○ Hélène de Faily, sage femme libérale

Installation à compter du 1^{er} janvier
au 23 bis quai de la Ruelle.

○ Un nouveau service de proximité à Bois le Roi : «IAD»

Le service «IAD» est un concept novateur dans le domaine de l'immobilier et s'appuie sur Internet afin de conjuguer les forces d'une équipe de conseillers immobiliers et la parution d'annonces de biens à vendre dans un grand nombre de sites internet. Présent dans la commune depuis 22 ans, M. Philippe Gerolemous est à la disposition des personnes souhaitant vendre ou acheter leur maison ou leur appartement en toute confiance avec des commissions très réduites.

Philippe Gerolemous (conseiller I@D), 46 rue Pasteur,
06 64 23 19 11, philippe.gerolemous@iadfrance.fr

LE CARNET

(Transcription des actes d'état civil de Bois le Roi)

NAISSANCES NOS SOUHAITS DE BIENVENUE

Théa TRISNA née le 06/12/2010

DÉCÈS NOUS ADRESSONS UN MESSAGE DE SYMPATHIE AUX FAMILLES

Paulette LADURELLE le 20/11/2010 à l'âge de 98 ans

Louis ROUSSEL le 22/11/2010 à l'âge de 88 ans

Marie-Madeleine TERRAIN le 23/11/2010 à l'âge de 99 ans

Françoise FIORINI le 05/12/2010 à l'âge de 89 ans

Clément MAROT le 08/12/2010 à l'âge de 81 ans

CALENDRIER

Ce Tambour est distribué
du jeudi 6 au dimanche 9 Janvier

Atelier «Brin de caquette»

Jeudi 6 janvier
Mairie 14h 30

Vœux du Maire et du Conseil municipal

Samedi 8 janvier
19h Préau de l'école Olivier Métra

Conseil municipal

Mercredi 12 janvier
Mairie 20h30

Réunion Agenda 21**Pays de Seine
Economies d'énergie**

Samedi 15 janvier
10h-12 h Préau Olivier Métra

Atelier « Brin de caquette »

Jeudi 3 février
Mairie 14h 30

Premier Pas Pongiste

USB Tennis de table
Dimanche 6 février
13h30 gymnase Langenargen
(Lire page 6)

**Inscriptions à l'école maternelle
pour les enfants nés en 2008
et les nouveaux habitants.**

Lundi 7 et mardi 8 février
De 9h30 à 12h et de 14h-16h30
Mercredi 9 février
De 14h à 16h
Mairie

(information complète sur
www.ville-boisleroi.fr et dans le prochain Tambour).

**LE TAMBOUR DE VILLE****Mairie de Bois le Roi**

4 Avenue Paul Doumer—77590 Bois le Roi
Tél: 01 60 59 18 00—Fax : 01 60 59 18 25
Messagerie : affaires-generales@ville-boisleroi.fr
www.ville-boisleroi.fr

Responsable de la publication:

Nicole Delporte

Rédacteur en chef:

Jean-Paul Maubert

Impression:

Imprimerie Hermant—01 60 70 07 40

Ce Tambour est imprimé sur papier recyclé et éco-labellisé

Parole aux associations**USB Tennis de table**

Stage d'initiation et de perfectionnement au tennis de table pendant les vacances de février.

La section Tennis de Table propose un stage d'initiation et de perfectionnement du lundi 21 au vendredi 25 février, ouvert à tous, non-licenciés et licenciés de 7 à 16 ans au gymnase Langenargen. Un tournoi clôturera ce stage le vendredi après-midi. L'animation du stage sera assuré par Tatiana Collard, entraîneur du club TT de l'USB et joueuse classée N°263 française.

Horaires : de 14h à 17h (prévoir d'arriver à l'heure).

Le goûter est compris. Tarif : 60 € par enfant.

Les inscriptions seront limitées à 16 stagiaires et doivent nous parvenir avant le 19 février.

Renseignements et inscriptions auprès de Jean-Paul Christophe au 06 79 34 25 16 ou par courriel à l'adresse suivante : usb.tt@free.fr

A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE**Une espionne du Music-hall parisien**

Qui pourrait croire que la danseuse "aux belles gambettes" amie de Maurice Chevalier, avec lequel elle a vécu dix ans et propriétaire à Bois le Roi pouvait, grâce à ses nombreux amis et amants d'avant-guerre, servir la France en 14-18 ?

Le journal de La République de Seine et Marne nous dépeint Maurice Chevalier, incorporé au 31^{ème} régiment d'infanterie, présentant la vedette de Music-hall Mistinguett son amante et son

mentor, à la fête du Régiment de Melun, le 21 juin 1914. Les termes du journal sont enthousiastes : "On juge du succès de cette collaboration. Elle venait fréquemment le chercher à la caserne et le petit Maurice était tout fier de sortir sous les yeux de son chef, au bras de la célèbre étoile". Mais cette période heureuse à Bois le Roi est de courte durée ; le 4 août la mobilisation commence, La République interviewe Mistinguett en pleurs : "Avec la Louque, la mère de Momo, nous sommes allées à Melun. Je revois les soldats sac au dos, réunis, parqués sur une place. On nous accorde un dernier baiser. Les chefs criaient des ordres. Les hommes se mirent en colonne. A travers les arbres, nous les vîmes s'éloigner sur la grand'route. Le mouchoir de Maurice fut le dernier à s'agiter. Le régiment disparut à l'horizon».

Blessé dès septembre 1914, Maurice Chevalier est interné dans un camp allemand. Pour sauver son amant, Mistinguett en accord avec le GQG (Grand Quartier général) obtient de se rendre en Espagne auprès du roi Alphonse XIII, un de ses fervents admirateurs, neutre mais proche des Allemands. Grâce à lui, en 1916, elle obtient la grâce et le retour en France de Maurice Chevalier. En contrepartie, Mistinguett, dont on se méfie peu, rapporte de nombreux renseignements sur les troupes allemandes. Le général Gamelin lui rend hommage à sa mort en 1956.

Chantal ANTIER, Historienne, spécialiste de la guerre 1914-1918 et de la Seine et Marne au vingtième siècle.